

La Constitution, texte fondateur d'un État démocratique, établit les pouvoirs étatiques et garantit un fonctionnement harmonieux entre les différentes formes de pouvoir. Il est dès lors un outil pour la stabilité politique d'un pays.

## **Documents joints**

[La révision constitutionnelle en RD Congo. Réactions et enjeux à la veille des élections](#)